

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MARS 2016**

Délibération
n° 2016.03.118

**Accessibilité du
réseau de bus :
rapports annuels
2014 et 2015, volet
transport de la
commission
accessibilité de
GrandAngoulême**

LE VINGT QUATRE MARS DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **18 mars 2016**

Secrétaire de séance : Catherine DEBOEVERE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLLOT, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Xavier BONNEFONT à Elisabeth LASBUGUES, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Bernadette FAVE à François ELIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Stéphane CHAPEAU, Jean-Philippe POUSSET à Joël GUITTON, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET, Philippe VERGNAUD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Excusé(s) :

Isabelle FOSTAN, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Olivier RIVIERE

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Xavier BONNEFONT, Françoise COUTANT, Bernadette FAVE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Annie MARC, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2016

**DELIBERATION
N° 2016.03.118**

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE /
POLITIQUES DE MOBILITÉ

Rapporteur : **Monsieur GERMANEAU**

**ACCESSIBILITE DU RESEAU DE BUS : RAPPORTS ANNUELS 2014 ET 2015, VOLET
TRANSPORT DE LA COMMISSION ACCESSIBILITE DE GRANDANGOULEME**

Conformément à la législation en vigueur, GrandAngoulême a créée en 2007 une commission pour l'accessibilité des personnes handicapées.

Cette commission exerce ses missions dans la limite des compétences de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême, en particulier les services de transports publics urbains. Elle ne se substitue pas aux commissions d'accessibilité créées par les communes.

Elle doit notamment établir un rapport annuel qui est ensuite présenté au conseil communautaire et transmis au préfet, au président du conseil départemental et au conseil départemental consultatif des personnes handicapées (CDCPH).

Concernant le volet transport, les rapports annuels 2014 et 2015 ont été présentés à la commission accessibilité du 22 janvier 2016. Il ressort de ces rapports les éléments suivants :

Accessibilité du réseau de bus au 31/12/2014

- 6 lignes de bus régulières accessibles (lignes 1, 3 5, 6, 7, 22) contre 5 en 2013 ;
- 73 véhicules accessibles (62 bus, 6 minibus et 5 articles) sur un parc total de 101 ;
- une quinzaine d'arrêts aménagés sur la période 2014/2015 ;
- information visuelle dans les bus du réseau : bandeaux lumineux dans tous les bus et minibus ; girouettes dans tous les bus et dans 60% des minibus ;
- information visuelle à l'arrêt : affichage statique à l'arrêt conforme avec l'arrêté du 15/01/2007, information visuelle dynamique au niveau de 53 points d'arrêts, application pour smartphone « vocabus » ;
- système d'information sonore dans 33 bus du réseau mais non fonctionnel ;
- pas d'information sonore à l'arrêt ;
- formation conducteurs à renforcer.

Accessibilité du réseau de bus au 31/12/2015

- 7 lignes de bus régulières accessibles (lignes 1, 3 5, 6, 7, 22 + 8)
- 75 véhicules accessibles (64 bus, 6 minibus et 5 articles) sur un parc total de 104 ;
- une quinzaine d'arrêts aménagés sur la période 2014/2015 ;
- information visuelle dans les bus du réseau : bandeaux lumineux dans tous les bus et minibus ; girouettes dans tous les bus et dans 60% des minibus ;
- information visuelle à l'arrêt : affichage statique à l'arrêt conforme avec l'arrêté du 15/01/2007, information visuelle dynamique au niveau de 53 points d'arrêts, application pour smartphone « vocabus » ;
- système d'information sonore dans 33 bus du réseau mais non fonctionnel ;
- pas d'information sonore à l'arrêt ;
- formation conducteurs à renforcer.

Vu l'avis favorable de la commission aménagement durable du territoire du 17 février 2016,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE des rapports d'activités 2014 et 2015 – volet transport, de la commission accessibilité de GrandAngoulême.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 31 mars 2016	<u>Affiché le :</u> 31 mars 2016